L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 17 AOUT 1873. | 40me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 17 AOUT

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 24 de la rue de Chartres—Marchandises sèches et lingerie.
Par S. Guinault, au Vieux Bassin, près Chartres—La goélette réservé Prim.

ATTENTION !

☞ Le shérif procédera demain à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, à l'adjudication du terme restant du bail du premier étage de la maison portant le No. 41 de la rue de Chartres.—Voir aux annonces.

La résistance au payement des Taxes.

Quand, pour combattre le parti radical et son gouvernement d'usurpation, nous soutenions avec énergie, et comme expédient, le système de la résistance au payement des taxes, nous ne pensions pas trouver chez les propriétaires, ni dans le peuple de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat, cet esprit d'opposition qui est de sa nature irrésistible et qui renverse les mauvais gouvernements si fortement établis qu'ils soient. Tel n'était pas notre espoir. Nous avions au contraire que le peuple n'y répondrait pas. Le peuple, en effet, est habitué ici à une république qui ne fortifie pas les cœurs mais qui les énerve, qui ne les épure pas mais qui les corrompt, qui ne fait pas le citoyen fier et hautain dans son indépendance, mais qui le fait bas et rampant devant tout individu revêtu de quelque autorité administrative, et même devant tout comme on gratte-papier armé d'une plume bureaucratique; le peuple est habitué ici à une république qui se fait respecter non par sa ponctualité, son honnêteté et sa justice, mais par sa vertu corrosive, épouvantable vertu devant laquelle s'efface tout sentiment d'honneur et de patriotisme et toute sincère intention de bien public; le peuple est habitué ici à une république qui ne fait pas le citoyen mais qui le détruit en éloignant chez lui toute énergie et tout instinct révolutionnaire.

C'est là le plus grand des malheurs. Quand pour se garantir contre l'oppression. l'iniquité, la fraude, le peuple n'a plus que les moyens de fraude, de ruse ou de mensonge, on peut dire que l'Etat est en péril, et c'est là justement notre position. La révolution..... nous pouvions la faire et nous ne l'avons pas faite. Cette révolution nous était conseillée par le Sénat des Etats-Unis; cette Assemblée, auguste on non, comptait tous les jours en recevoir la nouvelle; un de ses membres les plus influents disait qu'il ne faudrait pas la centième partie des choses que l'enquête sur les élections de la Louisiane lui avait apprises, pour mettre en insurrection tout le Wisconsin, son Etat.

On McEnery, on une nouvelle élection, ou la guerre civile en Louisiane, ajoutait-il; et quand il a vu qu'il n'y avait rien de cela, et quand dans sa visite ici, à la Nouvelle-Orléans, il a vu que tout était calme; que Kellogg régnait et qu'il n'y avait ni coup de poing, ni coup de pied, ni coup de fusil, ce membre du Sénat des Etats-Unis, ce membre, un des plus forts piliers de la politique radicale, dit moins pour ce qui concerne le Sud, a été dans une surprise extrême; il a pensé, sans doute, bien qu'il ne l'ait pas dit, que Grant avait eu raison de faire intervenir ses baïonnettes en 1872, Packard, Casey, Kellogg et Durell avaient eu raison d'en invoquer l'appui. Pas de révolution en Louisiane! a-t-on dit partout dans les Etats-Unis; pas de révolution en Louisiane! répétaient chaque jour tous les journaux et tous les télégraphes de l'Union. Donc ce qui a été fait est bien fait, donc il n'y a pas eu usurpation, donc les bulletins électoraux de Kellogg étaient les vrais bulletins électoraux de l'Etat.

Voilà pourtant ce que la république a fait de nous. Elle a fait de nous un peuple sans esprit de résistance, sans instinct révolutionnaire, un peuple qui ne se soulève pas, ne se dresse pas, ne menace même pas et qui, lorsque l'oppression devient plus lourde, dit: c'est fort, mais nous pourrons peut-être bien le supporter encore; qui, lorsque les abus redoublent, dit: à quoi servirait la résistance, les troupes des Etats-Unis sont là contre nous, si nous bougeons; qui, lorsqu'on le prive de ses ressources, lorsqu'on lui enlève son revenu, qu'on lui prend son bien et qu'on l'exproprie, dit: eh bien, abandonnons tout cela au shérif, on verra si à la vente le chiffre d'assez-monté, chiffre pour lequel nous nommes poursuivis et chassés de chez nous, sera justifié,—et s'il n'est pas justifié et si ce chiffre de vente ne s'élève qu'à la moitié, au tiers même de l'estime officielle: s'il est prouvé à la vente qu'il y a eu abus, ignorance coupable, mauvaise foi et fraude de la part de l'assesseur, s'il est prouvé enfin que par sa prévarication il nous ruine, que ferez-vous?—rien, et que pouvons-nous faire?

C'est vrai, vous ne pouvez rien faire, et nous avions parfaitement que vous ne ferez rien, lorsque nous avons conseillé la résistance au payement des taxes.—Mais nous comptions sur votre impuissance à payer ce qu'on vous demandait, et de cela la preuve est que rien n'a été payé. Il y a quelque temps, M. Kellogg adressait à l'avocat général Williams, des télégrammes triomphants sur le recouvrement des taxes. En effet, le délai de 90 jours pour le payement sans frais, ou avec le moins de frais possibles, des taxes arriérées, et les rigueurs de la dernière loi pour le recouvrement des taxes en général, ont produit quelque résultat. Ces immunités et ces rigueurs ont fait payer tout d'abord ceux qui pouvaient le faire. Les contribuables, qui ne sont pas encore réduits à la besace, ont fait des efforts inouïs pour soustraire à l'atteinte du fisc des propriétés qui n'ont plus de valeur pour eux, car elles sont grevées d'hypothèques, et qui n'en auront bientôt plus pour les créanciers eux-mêmes, car la dépréciation est incessante et détruit leur garantie.

Mais, cette première classe de contribuables à qui il restait quelque chose, s'étant exécutée, qui paye aujourd'hui? ne reçoivent les collecteurs de taxes d'Etat et même le trésorier de ville? Ils ne reçoivent presque plus rien, et jamais la liste des contribuables délinquants ne fut si nombreuse. De l'aveu même du journal officiel, il y en a 15,000. —15,000 propriétaires qui ne peuvent payer leurs taxes! M. Kellogg adresse-t-il toujours à l'avocat général Williams des télégrammes triomphants? Et ce comité de conseurs de places, qui se sont rendus à Washington pour édifier l'autorité fédérale sur la légitimité des bulletins supposés du Bureau Lynch et Hawking et sur la loyauté et l'impartialité du juge Durell et de la Cour Suprême en Louisiane, aura-t-il exposé l'affaire des taxes sous son vrai jour? C'est n'est pas supposable, car les coureurs de places, même ceux qui sont propriétaires, et c'est le plus petit nombre, ne tiennent pas à un désagrément dans l'espoir à peu près certain de trouver ailleurs une compensation bien au-dessus de ce que les taxes leur font perdre.

Eh bien, c'était sur la classe des propriétaires appauvris, épuisés, ruinés que nous comptions pour dire qu'on ne payerait pas les taxes. En effet, les taxes ne se payent pas ou ne se payent plus, et au bout du compte on verra que ce qui reste à percevoir est beaucoup plus fort que ce qui a été perçu. C'est donc comme s'il y avait résistance. Nous en dirons autant pour l'année prochaine et avec plus de raison encore, car les propriétaires, plus appauvris, seront encore moins en état de payer; jusqu'à ce qu'enfin on ne paye plus du tout et ce moment est proche. Il faudra bien alors que l'intérêt des bons soit mis de côté, et les bons aussi, car toutes ces dettes d'Etat et de ville ont été constituées par des lois spoliatrices auxquelles le peuple ne doit pas obéissance, toute loi de ce genre étant inconstitutionnelle et impie.

Qui doit s'en aller? Qui doit rester?

Le *Republican* trouve matière à critique dans l'article où nous parlons de Butler à propos de sa candidature pour la place de gouverneur du Massachusetts. Or, voici ce que nous trouvons dans la lettre de ce fameux général sur la saisine des membres du Congrès, salaire dont il a voté l'augmentation à partir du commencement du terme, bien que le Congrès fut à sa fin:

Etant du peuple, je pense qu'un pauvre homme doit avoir la possibilité de le représenter au Congrès, et si ce représentant n'est pas assez bien payé pour qu'il soit à même de vivre à Washington, il arrivera une de ces deux choses: ou il ne s'y rendra pas, ou s'il y va, il [illegible] de prendre part [illegible] et [illegible] [illegible]

Ainsi, Butler prétend qu'un représentant ne peut pas vivre six mois avec $3000 à Washington, et il fait absolument $7500, et, sans ces $3500 de plus, il se vendra, lui et son vote.

Alors nous concluons de là que tous les membres du Congrès, qui n'étaient pas riches, ou la plupart du moins, se sont vendus jusqu'ici. C'est peu flatteur pour le Congrès et pour ses cuvres! Mais puisque les membres, sénateurs et représentants, étaient vendus déjà, pourquoi faire remonter l'augmentation du salaire au commencement du terme? C'était bien inutile. Le Congrès étant arrivé à sa fin, les membres ne pouvaient plus se vendre. Il n'y avait plus de danger.

Evidemment Butler a voulu les récompenser de leur bonne ou mauvaise conduite, en les faisant payer doublement, une fois par la vente du vote et une fois par le traitement. C'est fort édifiant et nous ne nous étonnons point que la morale de Butler ait soulevé contre sa candidature tant d'opposition dans le Massachusetts. Nous ne croyons pas que cet Etat soit habité en entier par des gens irréprochables, mais ces gens ont au moins de la dignité, du tact, du savoir vivre; ils ont le respect des convenances, et Butler ne peut leur convenir.

En ce qui concerne le payement rétroactif des salaires Congressionels, Butler et son défenseur, le *Republican*, sont pris en flagrant délit d'aberration.

Le journal officiel se lance ensuite dans d'autres aperçus, et parmi ses divagations nous croyons comprendre qu'il nous reproche d'avoir dit que les institutions républicaines ne convenaient pas à tous les pays et que celles d'Amérique, par exemple, pourraient bien ne pas convenir à l'Espagne. C'est pourtant ce que des milliers de gens ont dit avant nous et ce qu'ont dit presque tous les journaux de New York, du Massachusetts et de la Pennsylvanie.

Les plus grands hommes d'Etat ont toujours pensé que les diverses formes de gouvernement n'étaient que relativement bonnes, et que tel système ou tel ordre politique auquel un peuple a du sa prospérité ne ferait que le malheur d'un autre. C'est là le fondement du grand ouvrage de Montesquieu, "l'Esprit des Lois." Nous ne prétendons pas en savoir plus que lui.

Le *Republican* ajoute que les 300,000 émigrants qui viennent chaque année s'établir aux Etats-Unis prouvent l'excellence des institutions fédérales. Sans vouloir traiter cette thèse d'une manière particulière, nous dirons que les Allemands, les Irlandais, et autres Européens, qui viennent aux Etats-Unis, y sont attirés par le bon marché de leurs terres, plutôt que par le charme des institutions politiques, et que si la Bavière, la Westphalie, le Wurtemberg, le Darmstadt, la Hesse, le duché de Bade, le Hanovre, la Saxe, l'Ecosse, l'Irlande, l'Angleterre, la Belgique, pouvaient leur offrir le même avantage, ils n'en sortiraient pas, ou du moins il en sortirait fort peu. Ils émigrent aujourd'hui parce que le manque d'espace les condamne en Europe à une pauvreté éternelle. Tel est le secret de cette grande émigration qui fait la fortune de l'Ouest.

Après cela, nous trouvons dans le *Republican* une réflexion toute brutale et à laquelle nous étions loin de nous attendre de la part d'un confrère dont nous nous occupons rarement et que nous ménageons plus qu'il ne le mérite. Le *Republican* termine donc en disant: "La mer est ouverte à tous; on peut s'en aller comme on peut venir. Quand il nous arrive 300,000 travailleurs européens, nous y gagnons; nous y gagnerions doublement si ceux qui ne sont pas contents voulaient s'en retourner."

Est-ce à nous que cela s'adresse? Probablement. Eh bien! nous répondrons que l'*Abeille*, dont l'existence date bientôt d'un demi-siècle, n'a jamais vécu aux dépens de personne; l'*Abeille* n'a jamais publié un mot qui ne fût pour le bien de la ville ou de l'Etat; l'*Abeille* n'a jamais mendié les impressions officielles; l'*Abeille* n'a jamais demandé des lois de monopole ou des lois de faveur pour elle ou pour d'autres; l'*Abeille* a vécu 47 ans avec ses lecteurs seuls, avec le patronage unique du public indépendant, et nous ajoutons que, si ses conseils eussent été suivis, les dettes de l'Etat ne dépasseraient pas aujourd'hui cinq millions et celles de la ville trois millions. Sa population serait de 400,000 au lieu de 200,000, et sa fortune serait assez grande pour lui permettre de recevoir, en libre pratique, dans son port, tous les navires du monde.

D'où date le *Republican*? Qu'a fait le *Republican*? Comment a vécu le *Republican*? Ce journal date-t-il, peu désastres; il y a coopéré et en a subsisté. Sans lecteurs, sans souscripteurs, sans amis autres que des complices politiques, il s'est jeté dans la camaraderie radicale pour avoir des soutiens. Avec leur assistance, il obtint une loi de monopole, loi infâme qui lui donna toutes les annonces des Cours, toutes les annonces du shérif, toutes les annonces des successions, toutes les impressions de la ville, toutes les impressions de l'Etat et toutes les impressions du Congrès.

En retour, il a donné son appui à tous les brigandages législatifs qui ont ruiné ce pays, à tous les abus qui le font courber jusqu'à terre sous le poids des dettes et des taxes, taxes si fortes que le *Republican* lui même en est écrasé et ne peut les payer aujourd'hui, car nous le voyons figurer dans la liste des contribuables retardataires; il a donné son appui à toutes les naturalisations politiques, financières et économiques du gouverneur Warmoth; il a soutenu toutes les mauvaises causes contre les libertés constitutionnelles, contre les franchises de l'Etat, contre les immunités municipales; il s'est moqué du suffrage universel, lui radical, et a applaudi au renversement du droit en matière d'élection.

Il a enfin coopéré, autant que cela était de sa compétence, à tout ce que le gouvernement a fait d'impur et de condamnable depuis cinq ans; il y a coopéré si bien qu'il en est usé et que le gouverneur Kellogg en est à chercher l'appui d'une autre feuille. Avec tout cela, le *Republican* n'a pas trouvé un souscripteur, et ses lecteurs radicaux ou actionnaires n'en veulent plus. Voilà le contraste. Qu'on juge!

Maintenant, qui du *Republican* ou de nous doit rester? N'est-ce pas à celui qui a fait le mal à s'en aller? Alors c'est à nous de rester, à lui de partir. Qu'il se dépêche: la mer est ouverte; plus à lieu qu'il ne fût jamais venu!

FOIRE ET CONCERT.—La Foire au bénéfice de l'Eglise de la Baie St-Louis, ouverte hier dans cette dernière localité, durera jusqu'à lundi prochain. Les touristes s'empresseront, nous n'en doutons pas, de coopérer à l'œuvre du Rév. P. Leduc en lui apportant leur obole.

☞ On trouvera un grand assortimen de zanzaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'arôme du café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

☞ Il y a plus de 15 ans que les machines à coudre de Grover et Baker ont été introduites dans le Sud et, depuis ce temps leur réputation n'a cessé de grandir. Aujourd'hui leur vente dépasse celle de toutes les autres. Dépôt général, Canal 107.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 123.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous apprenons que M. Placide Canonge vient de remettre deux nouveaux engagements pour la soupeniion de sa troupe et qu'il n'a pas été moins heureux qu'à son début. Il lui fallait un second ténor et il a réussi à engager un second premier ténor, M. Gaudet, qui a obtenu les succès les plus éclatants au théâtre de Bordeaux et où il a charmé les dilettanti pendant deux années. On aime beaucoup le chant et il se trouve beaucoup de connaisseurs dans la ville de Bordeaux; cette circonstance nous donne une haute idée de la voix et du talent de M. Gaudet.

Le troisième engagement fait par M. Canonge est celui de M. Devoyod, doublure de Faure, le fameux baryton du grand opéra de Paris. Nos lecteurs comprennent bien que pour remplacer Faure devant un public parisien, il faut être artiste et artiste idée plus distinguée. Aussi nous ne doutons pas que M. Devoyod n'obtienne de grands succès devant le public de la Nouvelle-Orléans.

En fait de chanteurs nous regardons la tâche de M. Placide Canonge comme à peu près accomplie et heureusement accomplie. Nous espérons apprendre incessamment qu'il sera le même bonheur dans l'engagement des cantatrices.

☞ L'immense et toujours croissante demande des machines à coudre de la compagnie Grover et Baker, est une des choses les plus extraordinaires du monde. Ces machines sont devenues les favorites du sexe. Bureau de vente 107, rue du Canal.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de coiffeur, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

Tableau des Ventes à l'Encan, par le Shérif, pendant la semaine dernière.

1° Un terrain situé dans le Deuxième District, 31 pieds 11 pouces 5 lignes, face à la rue Deaubigny entre celles des Ursulines et de l'Hôpital, sur 132 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, contenant, d'après Barret, Sauter, pour..... [illegible]

2° Trois terrains contigus situés dans le Quatrième District, chacun de 30 pieds de face à la rue Washington, entre celles Prytania et St-Charles en Nayades, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comptant à Alvin Rochereau, pour..... 6,000 00

3° Un terrain situé dans le même District, 30 pieds de front à la rue Septième, entre celles Dryades et St-Denis, sur 120 pieds de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comptant, à Joseph Wendling, pour..... 2,500 00

4° Un terrain situé dans le Premier District, 30 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Howard, entre celles Maigneaise et Carondelet, sur 120 pieds 10 lignes de profondeur, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comptant, à Joseph Wendling, pour..... 1,300 00

5° Plusieurs warrants d'Etat, s'élevant ensemble à la somme de $8,711 62, comptant, à la Banque Nationale de la Louisiane, pour..... 900 00

Total.....$11,400 00

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Il ne fait pas bon d'être un honnête homme, quand on appartient à la police métropolitaine.

Cet estimable corps est si bien composé, que le rare *ars* en question est mis à l'index par tous ses compagnons, s'il ne se hâte de changer de ligne de conduite.

Le général-surintendant Badger n'aurait garde de s'astourer d'hommes de cette sorte, qui ne se préoccupent pas assez docilement à toutes les intrigues des meneurs radicaux: mais, bien au contraire, il a le soin de recruter ses hommes dans les bouges de la rue Gialaia et de la rue Dryades, afin d'avoir pour les grandes occasions des bandits prêts à tout; obéissant au moindre signe, et toujours disposés à envahir la paisible St-Martin et toutes les autres, à la condition qu'on leur permettra le pillage.

Tous cela n'est guère nouveau, nous le savons parfaitement, mais nous le disons néanmoins, parce que nous tenons à raconter comment un officier du service secret, adroit, actif et honnête, ce qui n'est plus commun, a été forcé de donner sa démission, pour avoir eu quelques scrupules de conscience. Nous ne nommerons pas cet agent, car nous craindrions de lui faire du tort, mais il est fort connu à la Nouvelle-Orléans.

Ce brave homme remplissait depuis des années un emploi assez important; mais, lors de la fusillade du 5 mars dernier, il a eu le tort de ne pas vouloir se ranger parmi ceux qui avaient pour mission d'assassiner ses concitoyens, par la seule raison qu'il avait pu au renégat Longstreet d'en donner l'ordre, et que le carpet-bagger Kellogg avait besoin de sang pour consacrer son pouvoir.

Depuis cette époque mémorable, on ne lui a jamais pardonné. On l'a fait descendre d'un échelon après l'autre, on n'a épargné aucune humiliation. Bref, pour terminer dignement cette longue série de persécutions, on lui a signifié, il y a quelques jours, qu'il aurait à se contenter désormais du simple bâton de policier.

Ce n'est qu'alors, lassé de tant d'injustices criantes, qu'il s'est décidé à donner sa démission et à se retirer entièrement du service.

La Nouvelle-Orléans perd un habile détective; mais Badger y gagne d'avoir un homme d'honneur de moins parmi les gens de sac et de corde qui composent sa fameuse brigade.

Un incendie a éclaté hier matin, vers une heure, dans une maison inachevée, située au coin des rues Lapeyrouse et Galvez, appartenant aux frères Peter et Léon Jochum. L'entrepreneur avait assuré la bâtisse pour la somme de $1000 à la compagnie des Marchands. L'alarme ayant été mal donnée, les pompes sont arrivées trop tard au feu, et la bâtisse a été complètement détruite. Il est heureux néanmoins que la maison fût isolée, car autrement, il est probable que la conflagration eut été bien plus désastreuse.

La renommée a porté le nom glorieux de métropolitain jusqu'aux confins de notre monde terraqué; et effet à qui vous dira, maintenant, solliciter l'honneur d'être admis dans ce corps d'élite.

Nous apprenons, qu'un maréchal des logis, appartenant à la compagnie de cavalerie de l'armée régulière des Etats-Unis, en garnison à San Antonio, Texas, a adressé une humble supplique à ce grand général, à ce foudre de guerre, qui a nom Badger, pour lui demander la faveur d'être reçu dans les rangs de sa célèbre brigade.

Ce maréchal des logis se nomme Fred Marks. Il est ambitieux, et il espère, à force de zèle, devenir surintendant de la police, puis, gouverneur de la Louisiane. L'Etat ne saurait que gagner à se ménager les services d'un homme tel que Fred Marks, qui a appris à famer les Indiens dans leurs repaires et à faire des razzias dans le Texas.

Heureuse police, heureuse Louisiane!

Nous tenons du capitaine Frémaux, gardien de la prison du parateau, une liste des noms des détenus, qui ont été embarqués à bord du bateau à vapeur "Henry Tête", pour le Pénitencier de Baton-Rouge.

Il y en a vingt-six,—un chiffre très respectable,—et de ce nombre, trois blancs et vingt-trois hommes de couleur.

Voici les noms et prénoms de ces estimables personnages:

James Crawford, condamné à dix huit mois de travaux forcés; John Gould, condamné à six mois; Samuel Brady, condamné à huit mois; Bob West, condamné à perpétuité; Beauregard Jamison, condamné également à perpétuité; Wexter Wheeler, condamné à huit mois; Geo. Thompson, condamné à trois ans; James Prince, condamné à trois ans; William Mitchell, condamné à trois ans; Moses Young, condamné à trois ans; Stephen Blanc, condamné à six mois; James Wilson, condamné à un an; Edward Sherman, condamné à dix-huit mois; André Johnson, condamné à trois ans; Geo. Hardy, condamné à un an; Celie Morris, condamné à huit mois; Edward Adams, condamné à dix-huit mois; David Loyd, condamné à six mois; Jim Davis, condamné à deux ans; William Williams, condamné à une année; Toutevite, condamnée à quatre ans; Ernest Pratt, condamné à huit mois; Jane Deges, condamnée à deux année; Mélite Breton, condamnée à deux ans; Lucy Pierre, condamnée à huit mois; Mary Douglass, condamnée à une année.

FAITS DIVERS.—Un jeune garçon, nommé Oscar Cornuelles, demeurant au No 618 de la rue Chevallier, est tombé, hier matin, sous la roue d'une charrette qui passait rue de la Vieille Levée, entre les rues St-Philippe et Ursulines, et a eu la jambe gauche fracturée. Il a été transporté aussitôt à la résidence de ses parents, où des soins lui ont été prodigués. L'homme qui conduisait la charrette s'est rendu à la station de police des Champs-Elysées et s'est constitué prisonnier.

Hier matin, vers une heure et demie, une lampe pleine d'huile de charbon, a fait explosion dans une chambre de la maison située au No 219 de la rue Gravier. Les locataires ont réussi à éteindre le feu, avec l'assistance de la police.

Paul Frémin s'est permis, hier matin, de menacer Sarah Jones de la tailler en pièces avec un canif contenu dans son gousset, Sarah a gardé le silence, tant que Paul s'est trouvé à une proximité dangereuse; mais aussitôt que cet aimable individu lui eut tourné le dos, elle a appelé un agent de police et l'a fait arrêter.

Entendu rue du Canal, coin Royale: Je n'aime pas les chinois; ils sont laids, indolents et voleurs en diable; de plus, ils ne croient à rien et ignorent absolument ce que c'est qu'un principe.

—Dame, il ne faudrait pas s'en étonner outre mesure, puisque ce sont des hommes à thé.

TEMPERATURE.—16 août 1873.
Thermomètre de C. DURAND, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	78	26
12 M.	92	34
3 P. M.	92	34
6 P. M.	86	30

—La mort de M. Léonce de Guirard, député de l'Ardèche et le rapteur d'un huguenot vient d'ouvrir la liste de quarante-deux, porte à onze le nombre de sièges vacants dans l'Assemblée. En voici la nomenclature: Aube (M. Lignier, démissionnaire); Aude (M. Monnoyer de Guirard, décédé); Finistère (sessite de Legge, décédé); Haute-Garonne (M. d'Andurain, décédé); Loire (M. Dorian, décédé); Meurthe (M. Mézingy, décédé, annulée); Puy-de-Dôme (M. Moulin, décédé); Seine-Inférieure (M. Vitet, décédé); Seine-et-Oise (M. de Rouvenel, décédé); Guadeloupe (M. Rollin, démissionnaire).

—L'archevêque de Paris et le préfet de police ont visité l'emplacement sur lequel sera élevée l'église dédiée au Sacré-Cœur-de-Jésus. En raison du peu de solidité des terrains des collines Montmartre, on ne pourra guère construire qu'une église souterraine.

—Dachaumont revient sur la visite du shah à Paris, et ce qu'il raconte à ce sujet, la valeur d'être emmailloté et de bon goût:

Un autre chapitre du voyage du shah de Perse en France, qui a été fort négligé également, c'est la visite du roi des rois à M. Thiers. Le shah ne semble avoir fait cette visite que pour s'assurer de visu que l'ex-président était encore sur ses jambes. En effet, sa première parole en débarquant à Cherbourg a été:

—Es-tu M. Thiers? Pouvons vivant?....

—Oui, sire.

—Comment! tombé depuis six semaines et pas encore étranglé?....

Dans cette entrevue, M. Dufaure a cru devoir rappeler que feu son beau-père, M. Odilon Barrot, était allé en Perse, de même, pendant je ne sais quelle insurrection, y avait été tenu prisonnier huit mois dans une citerne. Cet emprisonnement étranger n'a d'ailleurs l'objet d'un chapitre des plus poignants dans les mémorables de voyage de M. Jaubert.

—Serieu-vous curieux de voir la citerne de M. Barrot? demanda un serviteur ayant un des membres de la suite de Nasser-Eddin.

—Comment donc! réplique l'ex-garde des sceaux, un souvenir de famille!....

Peu d'instants après, un album de photographie était placé sous les yeux de M. Dufaure.

On lui montra alors une maison d'aspect fort présentable: la fameuse citerne de M. Jaubert était une bonne chambre au premier étage avec une vue superbe.

Vous jugez si l'on se mit à rire.

Et quand on pense que c'est à cette citerne que M. Jaubert a dû, il y a quelque quarante ans, d'être professeur de droit au Collége de France, pair de France, et par-dessus tout beau-père de M. Dufaure! Ah! il faisait bon être victime pour en l'ère! Mais, c'est égal, le voyage de shah à Paris été une fière idiotie de famille à l'ex-garde des sceaux.

—Comme elle est bien nature cette charge campagnarde de *Charivari*!

Une circulaire de M. le préfet de police prévient les pharmaciens qu'ils n'ayent pas à des pourquoi les refuser lorsqu'ils refuseront d'ouvrir la nuit à des gens qui ont besoin d'eux.

Cela nous rappelle une anecdote authentique et bien typique que nous contait jadis notre pauvre et regretté collaborateur le docteur Montfalcon.

En ce temps-là il faisait ses premières armes.

On vient une nuit carillonner à sa porte.

—Docteur! docteur! venez vite!

—J'y vais

—Mon mari a été pris d'une sorte d'attaque....

—Je vous suis.

Montenier prend à peine le temps de se vêtir, dégringole l'escalier, arrive chez le malade, rédige une ordonnance et s'en va.

Le matin, dès l'aube, il est au chevet du client:

—Eh bien! quel effet a produit le remède que j'ai prescrit?

—Dame, docteur....

—Plait-il?....

—Nous ne l'avons pas encore fait faire.

—Comment cela?

—*Nous n'avons pas osé réveiller le pharmacien!*....

—Incroyable, ce Calino.

On se plaint devant lui de la mauvaise qualité des allumettes chimiques.

—C'est drôle, dit-il, moi je n'en vais pas une. Cela tient peut-être à ma façon de les allumer.

—Oh dans les allemes-vous?

—A ma lampe, parbleu!

UN ACTE DE CRUAUTÉ.

Des mains et une figure gercées sont au nombre des choses les plus pénibles pour les femmes et les personnes qui travaillent au dehors. Ceux qui s'exposent à l'air et à la rosée ne s'applique sur tout aux enfants—souffrent énormément et il arrive souvent que leurs mains saignent. Il est cruel de se laisser tourmenter ainsi par la douleur ou de laisser souffrir les autres quand il est si facile de prévenir les souffrances à si peu de frais; il n'est pas nécessaire d'employer des remèdes secrets, une brique de SAPOLIO. La Sapolio qu'on emploie pour les mains, non seulement nettoie celles-ci mieux que ne le fait ne savon le plus fin, mais il assouplit les tissus calleux et adoucit la peau. Il ne rend pas lent. 6f—vdc

Marié, à l'église de Mandeville, samedi 9 août 1873, par le Rév. Père Bogo, GEORGE WRENN, de la Nouvelle-Orléans, à mademoiselle BLANCHE MARIE FAURE, de Mandeville.

Pas de cartes.

Décédée hier, à 1 1/2 heures P. M., Dame Veuve LOUISE HAWLEY, née FOY, à l'âge de 77 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à cinq heures P. M. Le convoi partira de la demeure de sa fille, Mme Veuve E. F. Mortimer, rue du Bayou entre Rampart et Marais. Les amis et connaissances sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles.

Décédé hier, à une heure a. dernie de l'après-midi, à l'âge de vingt-trois ans et neuf mois, SEPTIME CHARTIER, natif de la Nouvelle-Orléans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, dimanche, à 4 heures de l'après-midi. Le corps est exposé rue Marigny No. 61, entre les Ponts Prieur et Ursins. Les parents et amis sont priés de la part de sa famille, d'assister aux funérailles sans autre invitation.

Décédée hier, 16 août, à 6 heures P. M., à l'âge de quarante-trois ans, Dame BENOIT FROQUIER, née MARIE ENT, native de Rieuble (Ariège). Les amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son frère Germain Ent, sont priés de vouloir assister aux funérailles, qui auront lieu, AUJOURD'HUI, à midi précis. Le convoi partira de sa dernière résidence No 214, rue Gravier, où le corps est exposé.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.—Les membres de la dite société sont priés d'assister à l'enterrement de leur dame Benoit Froquier, qui aura lieu aujourd'hui, à midi précis. Le convoi partira de sa dernière demeure, rue Gravier, No. 214, entre Carondelet et Camp.

Par ordre du Président,
A. BARBIER, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 16 août 1873.

Société Commerciale Française Philanthropique de la Nouvelle-Orléans.—Tous les membres sont priés d'assister à l'enterrement de leur dame BENOIT FROQUIER, ayant été membre de cette société. Le convoi partira du No. 214, rue Gravier, où le corps est exposé, aujourd'hui 17 août à midi précis.

Par ordre du Président, ALEX. HAUSER,
L. BESSOU-TAP, Secrétaire.

Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle.—Décédé, hier soir, à l'âge de cinquante ans, JEAN-BAPTISTE LACOUR, natif de Grenade, département de la Haute-Garonne, membre de la Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle. Les membres de cette Société sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu demain, à 4 heures de l'après-midi, de la part de sa famille, d'assister aux funérailles, sans autre invitation.

Par ordre du Président, J. DEJAN,
17 août P. JABIN, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre sera célébré, LUNDI, 18 du courant, à 8 heures précises, à la Cathédrale de St-Louis, pour le repos de l'âme de feu M. CLAUDE BOUREAU.

Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

Par ordre de la part de sa VEUVE.

L'EQUITABLE,

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS.
(The Equitable Life Insurance Society of the United States.)

Assurances en vigueur.....$125,000,000 00
Revenus annuels.....4,000,000 00
Epargnes.....$6,000,000 00

Nouvelles affaires en vue, qui ont été demandées et qui seront conclues aussitôt que les examens médicaux seront terminés.....$10,000,000 00

Nouvelles affaires en vue, qui ont été demandées et qui seront conclues aussitôt que les examens médicaux seront terminés.....$10,000,000 00

Agents généraux pour la Louisiane et le Mississippi.

WILLIAM KINGSLEY,
Surintendant.

ENTREPOT DE TAPIS,

A. TROUILLET, importateur,
TAPIS..... TAPIS
TAPIS..... TAPIS
TAPIS..... TAPIS